

Rapport prescrit par l'article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0200362408
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Intercommunale sociale du Brabant wallon
Période de reporting	2021

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2 (1 en distanciel)
Conseil d'administration	6 (4 en distanciel)
Bureau exécutif	13 (10 en distanciel)
Comité de rémunération	1 (en distanciel)
Comité d'Audit³	1 (en distanciel)
Comité de secteur #1⁴	néant
Nombre de réunions du Comité de secteur #...	néant
...	/

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

Membres du Conseil d'administration

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Présidente Membre du BE	MASSON Anne	24.992,13€			ASBL de gestion Domaine de Chastre ASBL Les P'tits Mousses	13/13 BE + 6/6 CA = 100%
Vice-présidente Membre du BE	AGAPITOS Sophie jusqu'au 21/06/2021	0€			ASBL de gestion Domaine de Chastre	0%
Vice-présidente Membre du BE	PREVOST Colette à partir du 21/06/2021	300€ CA 420€ BE 74,14€ FD = 794,14€			ASBL de gestion Domaine de Chastre	7/7 BE + 5/5 CA = 100%
Administratrice Membre du BE	HENRIOULLE Ludivine	360€ CA 720€ BE 68,2€ FD = 1148,2€				12/13 BE + 6/6 CA = 18/19 = 95%
Administrateur Membre du BE	TORDOIR Joseph	360€ CA 780€ BE 63,02€ FD = 1203,02€			Conseil d'orientation de la Maison de l'urbanisme	11/13 BE + 6/6 CA = 17/19 = 89%
Administrateur Membre du BE	TRICOT Michel	300€ CA 780€ BE 58,86€ FD = 1138,86€				13/13 BE + 5/6 CA = 18/19 = 95%
Administratrice Membre du C. Rému Membre du C. Audit	DARMSTAEDTER Anne	360€ CA = 360€				6/6 CA + 1/1 C. Audit + 1/1 C. Rému = 8/8 = 100%

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

Administrateur Membre du C. Rému Membre du C. Audit	ROUGET Lionel	240€ CA = 240€				4/6 CA + 1/1 C. Audit + 1/1 C. Rému = 6/8 = 75%
Administrateur Membre du C. Rému Membre du C. Audit	LAMBERT Arthur A partir du 8/12/2021	0€				/
Administrateur Membre du C. Rému Membre du C. Audit	TRAORE Charles Jusqu'au 8/12/2021	240€ CA = 240€				2/6 CA + 1/1 C. Audit + 1/1 C. Rému = 4/8 = 50%
Administratrice Membre C. Rému	BURY Stéphanie	300€ CA = 300€				5/6 CA + 0/1 C. Rému = 5/7 = 71%
Administrateur Membre du C. Rému	PIRART Gaëtan	300€ CA = 300€				5/6 CA + 1/1 C. Rému = 6/7 = 86%
Administratrice Membre C. Audit	HERMAL Carine	180€ CA = 180€				3/6 CA + 0/1 C. Audit = 3/7 = 43%
Administrateur Membre du C. Audit	OTLET Jacques	180€ CA = 180€				3/6 CA + 0/1 C. Audit = 3/7 = 43%
Administrateur	PERPETE Robin	300€ CA = 300€				5/6 CA = 83%
Administrateur	MEURICE Jean-Luc	180€ CA = 180€				3/6 CA = 50%
Administrateur	CAMBRON Carl	0€				0%
Administratrice	PEETERBROECK Françoise	300€ CA = 300€				5/6 CA = 83%
Administrateur	VERTE Cédric	360€ CA = 360€				6/6 CA = 100%
Administrateur	THOREAU Benoît	360€ CA = 360€				6/6 CA = 100%
Administratrice	DELMEZ Annie	360€ CA = 360€				6/6 CA = 100%
Administratrice	LEBON Patricia	300€ CA = 300€				5/6 CA = 83%
Total général		33.236,35€				

Titulaires de fonction de direction

Fonction⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	De Laet Vincent	105.989,72€ + 416,38€	105.989,72€ = salaire brut 416,38€ = chèques repas	-Administrateur : FILE, ASBL de gestion du Domaine de Chastre, Le Chêne-espace rencontre, le CLPS Brabant wallon (sans droit de vote), ASBL Les P'tits Mousses
Total rémunérations		106.406,10€		

Commentaires éventuels

Néant

Ainsi validé par l'Assemblée générale du 29 juin 2022

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).